



A l'attention de  
Thibaut GUILLUY  
Directeur Général  
France travail

*Paris, le 28 janvier 2025*

*Objet : lettre ouverte*

Monsieur le Directeur Général,

Nos organisations syndicales ont appelé à la grève le 5 décembre 2024, et nous nous félicitons que les agents y aient participé en nombre.

Dans le contexte actuel d'examen du projet loi de finances 2025, c'est la confirmation que notre cahier revendicatif commun recouvre exactement les préoccupations et les inquiétudes du personnel.

Le 5 décembre, vous avez pris la décision unilatérale d'une augmentation générale des salaires des agents de droit privé de 1,75% au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Lors du CSEC des 16 et 17 janvier 2025, votre représentante a indiqué que la suppression de 500 ETPT en 2025 n'était plus d'actualité.

Cette mesure et cette annonce sont un signal positif, pour autant le compte n'y est pas.

Ne serait-ce qu'entre 2021 et aujourd'hui la perte de pouvoir de vivre reste très importante, et doit être comblée. Les agents de droit public doivent pouvoir bénéficier de la revalorisation des 1.75%, aussi nous vous demandons d'user de votre pouvoir à cette fin.

Concernant l'emploi, les effectifs et les CDD, quels engagements réels, concrets, transparents, êtes-vous en capacité de donner sur la durée ? L'élaboration du Projet de Loi de Finances, en particulier son volet concernant les opérateurs de l'Etat, soulève de nouvelles inquiétudes. Etes-vous en mesure de les lever ? Comment ? La conjoncture économique s'est retournée, quand enfin en sera-t-il tenu compte ?

Concernant l'IA et la sous-traitance, nous ne percevons à ce jour aucune prise en compte de nos alertes. Jusqu'à quand ?

La phase actuelle de déploiement de l'inscription obligatoire et automatique des personnes sans emploi se traduit par une nouvelle et forte dégradation des conditions de travail de nos collègues. Il n'est pas pensable que perdure en particulier l'enchaînement de rendez-vous planifiés dans des temps trop courts, sans pause, ce en violation des accords OATT. Nous relevons par ailleurs un manque patent d'information et de formation concernant le contrat d'engagement.

Le déploiement d'outils et de procédures qui donnent la priorité à la surveillance administrative et au contrôle conduisent à la dégradation du service rendu aux usagers, comme de l'image de notre institution.

Lors de votre prise de fonction, vous vous êtes engagé « à prendre soin de ceux qui prennent soin » selon votre expression. Aujourd'hui agents et managers subissent une lourde charge mentale, qui ne peut que porter atteinte à leur état de santé.

Compte tenu du contexte actuel quelque peu inédit, nos organisations ont estimé prioritaire de vous entendre sur l'ensemble de notre cahier revendicatif, de connaître les engagements que vous êtes susceptible de prendre et/ou d'aller chercher, notamment dans le cadre de la NAO 2025. L'intersyndicale a ainsi décidé de surseoir à l'appel à la grève du 4 février 2025 pour permettre l'ouverture d'un espace de discussion.

Aussi, nous vous demandons une rencontre dans les prochains jours. Dans cette attente, veuillez recevoir Monsieur le Directeur Général, nos syndicales salutations.